

Calcul des points (/24)
 < 12 : avis défavorable
 12 < x < 18 : avis plutôt favorable avec quelques recommandations
 > 18 : avis favorable

1. Quel est l'impact territorial du projet ?

RAYONNEMENT

Le projet se déploie à une échelle individuelle ou communale et n'impacte pas d'autres usagers que ceux de la commune.

Le projet se déploie à l'échelle du GAL et au-delà. Il rend possible de nouvelles connexions entre les pôles de centralité et le reste du territoire.



Commentaire(s) :

2. Le porteur de projet s'est-il rapproché des acteurs locaux dans un souci de partage des compétences ?

PARTENARIAT

Le projet ne répond qu'à une logique propre au maître d'ouvrage et ne prévoit pas de synergie avec les acteurs locaux existants, y compris sur des thématiques similaires à celles du projet.

Le projet s'insère en cohérence avec l'existant et sert l'intérêt général ; il mobilise des partenaires qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, dans une logique de co-construction.



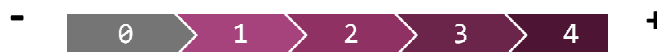
Commentaire(s) :

3. Comment percevez-vous le caractère innovant du projet ?

ORIGINALITE

Le projet reproduit ou reconduit une opération qui existe déjà sur le territoire.

Le projet propose un produit ou un service qui n'existe pas sur le territoire et qui contribue à en faire un territoire démonstrateur (nouveaux partenariats, nouvelle méthode, formes originales d'organisation...)



Commentaire(s) :

4. Le budget est-il optimisé et cohérent avec les ambitions du projet ?

EFFICACITE

Le maître d'ouvrage semble peu investi sur son projet, les montants de dépenses sont mal-calibrés par rapport aux ambitions du projet.

Le maître d'ouvrage est investi financièrement ou en temps sur le projet, il est entré dans une démarche proactive de recherche de partenaires financiers, et présente un plan de financement optimal.



Commentaire(s) :

5. La dynamique lancée par le projet va-t-elle perdurer dans le temps ?

PERENNITE

Crainte d'essoufflement, faible dynamique impulsée sur le territoire, absence de prise en compte des moyens à consacrer dans l'après-projet.

Une visibilité à long terme, le maître d'ouvrage ne se met pas en danger financièrement et son projet permet d'enclencher une réelle dynamique sur le territoire.



Commentaire(s) :

6. Le projet est-il pertinent avec la stratégie du GAL ?

PERTINENCE

Le lien ville-campagne peut prendre la forme d'une action créant du lien entre territoires ruraux et pôle urbain ou de centralité, d'un projet emmenant un public urbain à la campagne, d'un projet partenarial entre acteurs de la ville et de la campagne, etc...

Les 4 transitions retenues dans la stratégie du GAL : attractivité durable, nouvelles richesses, moindre dépendance aux énergies carbonées, identité territoriale.

Un lien ville-campagne absent, un projet peu transversal qui ne rentre que dans l'une des transitions identifiées.

Un lien ville-campagne évident, un projet multidimensionnel qui entre dans au moins 3 des transitions identifiées.



Commentaire(s) :